

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 43

Artikel: Lettre d'un soldat valaisan
Autor: Joseph / Ignace
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187873>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinière, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 Pour l'étranger, 20 cent.

Lettre d'un soldat valaisan.

A diverses reprises, plusieurs abonnés nous ont manifesté le désir de lire dans le *Conteur*, la lettre d'un *Soldat* valaisan à ses parents, après la bataille de Rossbach. Si nous avons différé jusqu'ici cette publication, c'est que nous pensions que cette épître, qui se trouve dans le *Conservateur* du doyen Bridel, était suffisamment connue. Il n'en est pas ainsi, paraît-il, puisque d'autres abonnés encore, viennent aujourd'hui nous réitérer le même désir. Du reste, cette lettre est assez amusante pour supporter plus d'une lecture. — Nous donnons aussi la réponse des parents.

Chers parents,

La présente est pour vous faire à savoir que je suis encore en vie, ce que toutefois je ne pourrais dire en toute vérité, si j'étais mort. Il est vrai que nous avons été presque tous tués dans notre compagnie : mais notre premier sergent, qui a fait la liste de ceux qui sont restés en vie, me l'a montrée, et j'ai été bien aise de m'y trouver par mon nom : j'espère qu'il en sera ainsi de vous, mon père et ma mère ; c'est pourquoi je vous envoie cette liste signée de la main de mon sergent, afin que vous n'en doutiez pas, car vous m'avez toujours dit que j'étais un peu menteur et que vous ne pouviez me croire sur parole. Je salue tous nos gens, et je prie Monsieur le curé de m'effacer de la liste des morts, où l'on dit qu'il m'a mis à mon insu et sans ma permission, puisque le bon Dieu, qui en sait plus que lui, m'a laissé sur le rôle des vivants. Mais, mort ou vif, je vous aimerai toujours et serai fort impatient de revenir vous voir, pour vous dire en personne voici

Votre fils Joseph.

Réponse.

Mon cher fils !

Je mets la main à la plume pour te mander que ta mère et moi avons bien ri de plaisir en apprenant que nous avions été attrapés par le bruit de ta mort, et que tu n'étais point sous terre, ainsi que chacun le disait, mais bel et bien dessus comme un autre. Nous avions déjà commandé une messe pour le repos de ton âme ; et monsieur notre curé voulait tout de même la dire, prétendant que tu étais bien et dûment décédé ; et quand nous lui montrâmes ta lettre pour lui prouver le contraire, il nous répondit qu'elle ne signifiait rien et que sans doute tu l'avais écrite avant d'être tué. A cela il n'y avait

mot à répliquer : aussi nous lui avons payé la messe, à condition toutefois qu'il ne la dirait pas, crainte des conséquences. Du reste, il n'a jamais voulu ôter ton nom du registre mortuaire où il t'a inscrit, disant que c'est autant de besogne faite pour la première fois que tu mourras tout de bon. Puisque vous avez été presque tous tués dans cette bataille, il faut bénir la Sainte-Vierge et Joseph de ce que tu n'as pas imité les autres qui en sont morts. Nous avons appris que ton capitaine avait reçu cinq blessures : mais on nous a bien réjoui en nous assurant qu'il n'y en avait que deux de mortelles, et que le chirurgien-major avait promis corps pour corps de le guérir des trois autres. Ainsi soit-il ! car c'est un brave homme, et ce serait grand dommage d'être obligé de lui dire : *feu mon capitaine*.

Tu nous as déjà causé beaucoup de dépenses, mon enfant, soit par ta mort, qui a duré passé un mois, soit par ta vie depuis vingt ans. Mais comme il faut pourtant te faire un cadeau pour te féliciter de ce que tu vis encore, tu recevras ci-inclus un louis d'or que ta mère t'envoie à mon insu : car je suis toujours dans l'idée que ta paye doit te suffire, surtout en temps de guerre, où l'on n'a autre chose à faire qu'à manger et à boire.

Je t'exhorte surtout à apprendre quelque chose de bon au régiment, pour qu'à ton retour dans notre village on ne dise pas : *bête il alla bête il revint* ; du reste, chacun le sait ; je suis et serai toujours,

Ton père Ignace.

L'âne et le renard.

Aliboron broutant une herbe maigre et rare,
 Au pied du mur d'un vaste et beau jardin,
 Disait : Pourquoi faut-il que ce mur me sépare
 D'une riche moisson, d'un facile butin ?
 Ah ! quel plaisir j'aurais à croquer la salade,
 L'épinard, le radis, le chou appétissant ;
 Je dinerais en vrai gourmand,
 Au risque d'en être malade.
 Un renard, comme l'âne, autour du mur rôdait,
 Attiré par l'appât, pressé par l'abstinence ;
 Depuis longtemps il convoitait
 Certain fruit « pas trop vert », fort à sa convenance.
 Il entendit les vœux de maître Aliboron,
 Et par des arguments dignes de Xénophon,
 Au baudet aisément il sut faire comprendre
 Qu'il s'agissait de bien s'entendre
 Pour posséder fruits et moisson,
 Et lui fit ainsi la leçon :